

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2022

Convocation 19 janvier

Membres du Conseil : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Grentzinger Hardy, Mmes Sochet, Presles, , Perdrizet, Devoucoux, Bouchot, Delcourt, Revillier

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mr Sennepin

Point sur l'étude reconquête centre bourg.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du COPIL du 19 janvier concernant la restitution du plan guide. L'assemblée valide le plan guide présenté par le cabinet Arthur Remy, sollicite auprès du département l'élaboration d'un contrat « reconquête centre-ville centre- bourg pour les années 2022 à 2026 l'enveloppe totale des travaux s'élève 3 000 000 € et l'octroi d'une subvention accordé par le conseil départemental dans le cadre du même dispositif RCVCB. **Une présentation sera faite aux habitants le mercredi 2 mars de 18h à 20h à la salle de spectacle.**

Investissements 2022

La commune sollicite une aide au département au titre du dispositif de soutien aux aménagements d'espace publics extérieurs pour les aménagements paysagers qui seront fait et pour l'installation de jeux. Il est précisé que pour les jeux adaptés aux enfants en situation de handicap la Région peut octroyer des subventions.

Subvention Etoile Sportive Diouxoise

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a participé à l'assemblée générale de l'association l'Etoile Sportive Diouxoise. Cette dernière a présenté les comptes de l'année 2021, au vu du contexte sanitaire les recettes de l'année sont très faibles. Monsieur le Maire propose à titre à titre exceptionnelle de verser une subvention qui correspond au montant des licences pour la saison 2021/2022 soit 1031 € pour 32 joueurs et 9 dirigeants, ce qui est accepté à l'unanimité.

Projet de dissolution SICALA

Monsieur le Préfet de l'Allier informe de son intention de dissoudre le syndicat intercommunal d'Aménagement de la Loire et ses affluents (SICALA). En effet depuis les élections municipales de 2020 le syndicat ne s'est pas réuni afin d'installer le nouveau comité syndical. De plus la dernière séance de l'assemblée délibérante date du 12 avril 2019. Le Conseil municipal émet un avis favorable sur la dissolution envisagée.

Projet festival de Musique

Un festival de musique des bords de Loire pourrait avoir lieu en aout 2022 thème du festival : les étapes de l'orient Express. Ce festival se déroulerait sur plusieurs communes Beaulon, Garnat, Dompierre sur Besbre et Diou. Un concert sera organisé dans chaque commune avec la possibilité de quatuor en addition aux concerts principaux, le cout pour la commune s'élève à 2150 € avec une subvention possible de 1500 €. Les membres de l'assemblée émettent un avis favorable pour participer à ce festival.

Ecole Cantine Garderie

Ecole maternelle : a proposé à la vente des viennoiseries et de baguettes pour remplacer le petit déjeuner spectacle.

Ecole primaire : Mr le maire informe l'assemblée que l'alarme a été installé récemment. Mr le maire précise que l'installation et la livraison du matériel numérique est terminé.

Centre de Loisirs : sera ouvert du 14 au 18 février thème ; le nouvel an chinois.

Affaires diverses

Modification des tarifs concernant la vaisselle cassée lors des locations de la salle du prieuré et de spectacle.

Les échelles en bois qui montent au clocher sont vétustes et dangereuses, elles seront remplacées.

A compter du 15 septembre 2022 le camping sera ouvert uniquement en période estivale

Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 24 février 20h30